



Pension alimentaire et apprentis mineur

Par **FANNY13105**, le 11/06/2013 à 12:26

Bonjour,

mon fils agé de 14 ans va rentrer en aprentissage en septembre, son père veut arrêter de payer la pension almentaire suite à cela.

En a t il le droit ?

Y a t il un texte de loi sur lequel je peux m'appuyer pour le lui expliquer ?

Merci de votre réponse car je ne l'ai pas trouvée sur le site, peut être ais je mal cherché...

Par **cocotte1003**, le 11/06/2013 à 13:17

Bonjour, si rien n'est indiqué sur le dernier jugement sur l'arrêt de la pension, le père doit saisir le jaf pour avoir l'accord de l'arrêter. S'il la stoppe, vous allez chez un huissier avec votre jugement et vous demandez une saisie sur salaire. La saisie est aux frais du débiteur, cordialement